

L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN ITALIE.

Delle vicende dell' Agricoltura in Italia, di C. Bertagnoli.
Firenze, G. Barbera, 1881.

Je préconise depuis longtemps l'alliance de l'histoire et de l'économie politique. Je suis convaincu que l'historien ne peut arriver à expliquer la marche de la civilisation s'il néglige l'étude des faits économiques. La puissance d'un État dépend de sa population et de sa richesse. La population et la richesse sont déterminées par le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire par des facteurs économiques.

En définitive, l'histoire de notre race, depuis les époques les plus reculées de l'âge de la pierre brute et de l'homme des cavernes, jusqu'à l'épanouissement le plus complet de la civilisation, est, au fond, une question de boire et de manger, *ein Magen Frage* (une question d'estomac), comme disent les Allemands. Avant de s'occuper d'art et de littérature, il faut subsister, et c'est pour la subsistance, puis pour la richesse, que les hommes, en réalité, se sont toujours battus, tribus contre tribus, États contre États, classes contre classes. La guerre est, aux yeux d'Aristote, un fait normal, car c'est le moyen de se procurer des esclaves, et l'esclave est nécessaire au maintien d'un État civilisé, comme l'est maintenant pour nous la machine à vapeur. Le récit des guerres, qui composent presque exclusivement les annales de l'humanité, c'est l'image de la lutte pour l'existence qui constitue la vie de

tous les êtres animés. L'histoire n'est donc que l'économie politique en action. C'est ce que M. Vanderkinderen a si bien compris dans sa magistrale étude sur le siècle des Artevelde. Je trouve également une confirmation très instructive de ces remarques dans le livre où M. Bertagnolli (du ministère de l'intérieur de l'Italie) décrit les vicissitudes de l'agriculture de son pays.

Ce livre est le résultat d'études longues et approfondies. Chaque fait avancé est appuyé sur la citation des sources et des preuves. Les notes qui accompagnent chaque chapitre offrent le plus grand intérêt. Seulement, comme elles sont très nombreuses, M. Bertagnolli a imité la méthode de l'économiste Roscher; il les a toutes rejetées à la fin de chaque paragraphe. J'admets ce système pour les notes très longues, ainsi que l'a fait Tocqueville. Mais pour les autres, il est plus commode de les trouver au bas de la page à laquelle elles se rapportent.

M. Bertagnolli est l'auteur d'un écrit sur le métayage, qui est, je crois, le plus érudit qu'on ait publié sur cette matière. Le grand baron florentin Ricasoli l'a apprécié en deux mots charmants : *Piccolo di mole, ma succoso di erudizione e di fatti*. Dans son nouvel écrit, M. Bertagnolli trace une série de tableaux où se dessine nettement la situation de l'agriculture en Italie aux différentes époques, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. On y voit clairement l'influence qu'exercent la législation civile et les institutions politiques sur les progrès de l'agriculture. Celle-ci nous présente deux périodes de grande prospérité : la première aux beaux temps de la république romaine, la seconde vers la fin du moyen âge, et deux périodes de décadence : l'empire romain et la période espagnole. On voit ainsi que la liberté et l'autonomie ont favorisé la production agricole, et que la tyrannie et la centralisation l'ont déprimée. C'est une preuve nouvelle à l'appui de la maxime de Montesquieu, que les pays sont bien cultivés, non en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté.

Je trouve dans le livre de M. Bertagnolli la confirmation

d'un fait qui m'a toujours péniblement impressionné chaque fois que j'ai parcouru l'Italie : les hommes ont gâté le pays et diminué d'une manière permanente sa puissance de production agricole, en déboisant les hauteurs. Il en est résulté que les montagnes dénudées se sont ravinées et ont perdu leur terre végétale, qui, entraînée dans les plaines, ont transformé celles-ci, aux abords de la mer, en marais infectés de malaria. Les auteurs anciens parlent tous de la beauté des forêts qui couvraient et ornaient les différentes régions de la Péninsule. Dans Athénée (VII), Archestratè applique à l'Italie cette charmante épithète πολυδένδιος « la terre aux nombreuses forêts ». Théophraste parle de ses chênes innombrables (V, 9). Tout l'Apennin était couvert de pins magnifiques, comme le disent Pline (V, *Epist.*, 6) et Silius Italicus (IV). Horace et Virgile font, à chaque instant, mention des beaux arbres de toute espèce qu'ils admirent. A l'endroit où s'élève aujourd'hui Turin, existait une immense forêt (Tite-Live, V, 34).

Une autre forêt s'étendait de Parme à la mer et poussait un puissant rameau de Lago jusque dans la Vénétie. Pérouse, Clusium et Rusella étaient entourées de grands bois de sapins (Müller, 237). Tite-Live dit que la forêt Ciminia, qui séparait le Latium de l'Etrurie, était aussi infranchissable que celles de la Germanie¹. Autour de Veies existait un vaste massif boisé qui allait jusqu'à la mer sous le nom de *Silva Mesia*. Rome avait enlevé cette partie de la forêt aux Étrusques, sous Ancus Martius. Denys d'Halicarnasse, dépeignant la richesse agricole de l'Etrurie, ajoute : « Mais ce qui excite surtout l'admiration, ce sont ses forêts, d'où l'on tire une grande quantité de bois de construction. » Strabon (V) confirme ce témoignage. Pline, parlant de la vallée du Tibre, où il possédait une villa, dit que les montagnes y étaient couvertes d'antiques forêts et d'arbres gigantesques (V, *Epist.*, 6). Vopiscus (*In Aurel.*) dit que l'Etrurie, tout

¹ Tite-Live, IX, 36. *Silva erat Ciminia, magis tam invia atque horrenda quam nuper fuere Germanici saltus.*

le long de la voie aurélienne, formait « une contrée fertile et boisée ¹ ».

Aujourd'hui cette magnifique robe verte a été enlevée, et la terre dénudée est emportée par les pluies.

La chaîne des Apennins est formée en beaucoup de points, non de roches dures et résistantes, mais d'argile qui se délite et se fendille. Aucune plante, ni arbre, ni arbuste, pas même un brin d'herbe ne peut plus y prendre racine et s'y maintenir. Rien de plus triste que ces amas de boue solidifiée en perpétuelle déformation. C'est aux environs de Radicofani que j'ai vu l'exemple le plus frappant de ces lamentables aspects.

La Sicile était également très boisée. La chaîne de hauteurs qui s'étend parallèlement à la côte septentrionale était, nous apprend Diodore, revêtue de superbes forêts de chênes et de lauriers. Les montagnes du Midi fournissaient aux flottes les bois de construction et les rivières avaient assez d'eau pour les porter jusqu'à la mer. Des auteurs du xvi^e siècle parlent encore des énormes poutres, *immensæ magnitudinè trabes* ², qu'on s'y procurait.

Dans la Grande-Grèce, les forêts donnaient naissance à plusieurs rivières navigables dont les eaux toujours abondantes favorisaient l'irrigation ³ et portaient à un haut point la production des prairies. Ces régions sont maintenant désolées, mal cultivées, empestées par la fièvre paludéenne.

Pline ne se lasse pas de vanter la richesse forestière de l'Italie centrale ⁴. Ici comme en Asie, comme dans la Ger-

¹ Etruriæ per aureliam usque ad Alpeis Maritimas ingenteis agri sunt, tique fertiles ac silvosi.

² Fazello, I, 5.

³ Licoph. in Cassand., 88. Virgile parle de Mantoue et de Tarente comme des deux régions les plus riches en prairies :

*Et quantum longis carpent armenta diebus,
Exigua tantum gelidus ros nocte reponet.*

Pour l'irrigation dans la Grande-Grèce, voyez Micali, *L'Italia avanti il dominio di Romani*. — Nazocchi, *Comm. alli Tavole d'Eraclea*, I, 80. — Denina, *Rivoluzioni d'Italia*, I.

⁴ Tam innocii saltus, tam opaca nemora, tam mirifica silvarum genera III, 5; II. Epist. 17).

manie primitive, les bois étaient souvent consacrés à quelque divinité, et ils étaient ainsi conservés avec un respect religieux. Pour les mieux garantir, Ancus Martius les déclara propriété de l'État, et du temps de la loi des Douze Tables, des magistrats spéciaux étaient chargés de veiller à leur conservation.

M'appuyant principalement sur l'autorité décisive, à mon avis, de Mommsen, j'ai soutenu, dans mon livre sur les *Formes primitives de la propriété*, que la terre était, chez les anciens peuples italiques, possédée collectivement par les tribus, sauf la maison et le jardin attenants, lesquels étaient propriété privée, comme dans le type identique du *mir* russe actuel. Cette opinion a été vivement contestée par M. Fustel de Coulange. Je suis heureux de la voir partagée par deux auteurs italiens également au courant de la matière : le sénateur Pantaleoni et M. Bertagnolli, dans son livre récent. Aristote (*Pol.*, VII, 10) parle de l'époque où les populations italiques passèrent du régime de la chasse à celui de l'agriculture. Or, il est certain que les peuples chasseurs ne connaissent pas la propriété privée du sol, et il est évident aussi que celle-ci n'a pu s'établir que successivement, à mesure que les exigences d'une culture plus soignée la rendaient nécessaire. Trogus Pompeius (*In Justin.*, XLIII) signale une période où la propriété privée était inconnue et où tout était commun. Virgile peint une époque antérieure au régime pastoral (*Æneid.*, VIII).

Queis neque mos neque cultus erat, nec jungere tauros,
Sed ramis atque asper victu venatus alebat.

Plus tard, le régime pastoral et agricole s'établit, mais les Aurunci cultivent encore en commun les terres que leur concèdent les Laurentins (*Æneid.*, XI, v. 315).

Elianus (*Natura anim.*, V., 9), parlant des habitants de Locre et de Regium, dit qu'ils peuvent passer librement d'une terre à l'autre, pour s'y livrer à l'agriculture et au régime pastoral. La maison et le terrain contigu étaient seuls propriété privée de la famille. Virgile (*Æneid.*, V), lorsqu'il fait

mention de la fondation de la colonie troyenne d'Erice par Enée dit : *Sortitur domus*. Voyez, dans le même sens, Zonar (*Annal.*, III). L'historien hébreu Joseph (I, 5) appelle les premiers partages de terre « assignation de maisons ». Les deux *jugera* (environ 50 ares) qui, à l'origine, semblent être la propriété normale du Romain et qui étaient insuffisants pour faire vivre une famille, constituaient la portion du territoire collectif passé dans le domaine privé. Les annalistes étrusques rapportent que tout le territoire était réparti entre les tribus, les centuries et les curies, et que toute centurie comprenait deux cents *jugera*. Romulus, d'après Festus et Varron, avait rétabli le même système de répartition¹ : deux cents *jugera* pour cent citoyens.

Une tradition qui n'a point d'importance historique, mais qui suffit pour établir l'ancienneté de la coutume, rapportait que le roi Cadmus avait assigné aux 600 compagnons d'Énée 1,200 *jugera*, donc deux pour chacun².

Indépendamment des deux *jugera* qui, comme dans nos campagnes, constituaient seulement le jardin cultivé, la *terra salica*, la famille romaine avait sa part dans la vaste étendue de l'*ager publicus* de la tribu d'abord, puis de la cité.

M. le sénateur Pantaleoni, dans son importante histoire de Rome³, soutient également, en invoquant principalement à l'appui de son opinion, parmi les modernes, Niebuhr, Arnold, Bachofen, Puchta et Mommsen, que la terre est longtemps restée propriété collective de la tribu, sauf la maison et le terrain attenant.

Il trouve une preuve de la communauté primitive dans les repas communs des membres de la curie, dont parle Denys d'Halicarnasse⁴. La loi des Douze Tables conserve

¹ Varro, I, 10. « Bina jugera à Romulo primum rivisa viritim : Festus. » « Romulus centenis civibus ducena jugera tribuit. » Voir aussi Pline, XVIII, 2.

² *Annal.* Cassio Emina in Solin. Pol. 2 ; et Victor, *Orig. gentis Romanæ*, 12, combiné avec un passage de Caton, *De orig.*

³ *Storia civile et costituzionale di Roma*. 1881.

⁴ Et curiæ, cum sacerdotibus, sacrificia sibi attribuita faciebant et una

encore la trace de la propriété commune de la *gens*, car, à défaut du *proximus agnatus*, la *gens* est préférée aux autres agnats. *In legitimis hereditatibus successio non est : Gentiles familiam habent*¹.

M. Pantaleoni invoque un passage de Plutarque (*In vit. Paul. Emil.*) où on voit toute la *gens Aelia* vivre dans une même habitation, pour prouver qu'il existait dans l'ancienne Italie des communautés « familiales » (*Haus-communiene*), comme celles que l'on retrouve encore aujourd'hui chez les Slaves du Danube et dans beaucoup de régions de l'Italie moderne. L'unité économique est alors la famille patriarcale avec ses différentes branches.

La culture s'est perfectionnée d'abord, semble-t-il, en Étrurie. Elle a dû y atteindre un très haut degré d'intensité pour soutenir la splendeur de tant de villes qui couronnaient les hauteurs ou qui commandaient la mer. Le froment italien était considéré par les Grecs comme très supérieur au leur. Sophocle, dans son *Triptolème*, le met au-dessus de celui de tous les autres pays (Pline, *Hist. nat.*, XVIII). Erimippe, contemporain de Périclès, en parle avec faveur (Athénée, I, 27). En l'an 325, Athènes envoya Milliade fonder une colonie dans l'Adriatique, afin de s'assurer son approvisionnement de blé².

La culture de l'olivier était connue des Etrusques depuis une très haute antiquité, car on trouve des noyaux d'olive dans les dépôts profonds du limon du Pô. Vulsini était renommée pour son huile. Le lin était cultivé partout. Les chevaux d'Etrurie étaient recherchés et remportaient parfois des prix en Grèce (Denys d'Hal., V). Les troupeaux étaient très nombreux. A en croire une ancienne tradition italique, l'Italie aurait pris son nom du bœuf³. Théophraste (V, 9) nous *epulabantur, diebus festis, in curiali domo. Cœnaculum enim singulis curiis erat extractum, et præter id, consecrata erat quedam domus communis omnibus curiis. Ipsa que cœnacula curiæ vocabantur et ad hanc usque ætatem appellantur.* Dion. Liv. II, 23.

¹ Cajus, III, 12, 22, 28, 87. Inst. Codem.

² Bökh. *Urkunden über das Seewesen des Athenischen Staats.* XIV.

³ Denique Italia a vitulis, ut scribit Piso. Varro, *De re rustica*, II, 9. In Italia, quæ a bubus nomen habere sit existimata. (Timeo in Varr. II, 1.)

montre une quantité innombrable de porcs s'engraissant dans les vastes forêts de chênes.

Les Etrusques savaient admirablement dessécher les terrains humides et irriguer les terrains secs. Ils avaient ainsi converti en grasses prairies les marais que les crues du Pô inondaient, et les ruisseaux, descendant des montagnes, étaient soigneusement recueillies et distribuées sur les plateaux inférieurs. Des faits d'une époque postérieure prouvent toute l'importance que l'on attachait aux irrigations.

Les Salasses, qui habitaient la vallée de la haute Doire, aux environs de la ville actuelle d'Aoste, retenaient les eaux pour faire des lavages d'or. Les cultivateurs de la plaine s'en plaignirent et une guerre en résulta. Les Salasses furent vaincus, et quarante mille d'entre eux vendus comme esclaves (Strabon, IV, 6).

Dans la Grande-Grèce et en Sicile, la culture était aussi perfectionnée que dans l'Etrurie. Elle était la base de cette richesse qui rendit célèbres les villes qui s'élevaient, dans cette région, sur les bords de la Méditerranée. Tout ce pays était plus peuplé alors qu'il ne l'a jamais été depuis. Les pâturages nourrissaient de nombreux troupeaux. Pindare, qui visita la Sicile 474 ans avant notre ère, appelle la Sicile *πολομαδος* « riche en bétail ». Elle exportait du vin et du fromage en Grèce. D'après Diodore, le triomphe de la démocratie eut pour conséquence le partage des terres ; il s'ensuivit que la population des campagnes augmenta ainsi que le produit de l'agriculture, comme cela eut lieu après la révolution française.

Quand la conquête romaine introduisit la grande propriété, le pays se dépeupla (Cicero, in Verr., II). Le froment et le bétail prirent le chemin de Rome, au lieu de nourrir les habitants. Cicéron vantait cette cruelle spoliation, tout en accusant Verres : « Sine ullo sumptu nostro, coreis, tunicis, frumentoque suppeditato, maximos exercitus nostros vestivit, aluit, armavit. » Les grandes armées permanentes et la centralisation, ces fléaux de notre époque, commencèrent, dès lors, à ruiner l'empire.

Pour bien faire comprendre l'état de l'agriculture dans la Grande-Grèce, M. Bertagnolli a reproduit les fameuses tables d'Héraclée. Durant la guerre contre Alexandre, roi d'Épire, des particuliers avaient usurpé des terrains appartenant au temple de Bacchus et à celui de Minerve. Après la paix, les limites de ces propriétés, leur mode de culture et de tenure furent fixés, et ces règlements, gravés sur deux tables de bronze, trois cents ans avant notre ère, contiennent les détails les plus curieux sur l'agriculture à cette époque reculée. Le terrain de Bacchus, d'une étendue d'environ quatre cents hectares, était loué en emphytéose. Les locataires étaient tenus de planter des vignes et des oliviers sur les terres qui s'y prêtaient. Ils devaient entretenir en bon état les routes, curer les fossés, veiller à ce que l'eau ne se perdît pas, construire des granges, des étables, de bonnes maisons pour les esclaves, et chose plus extraordinaire, un fumier (μυχόν) couvert de quinze pieds de côté dans tous les sens. Ce dernier trait est la marque de la culture la plus avancée.

Les tenanciers peuvent prendre dans la propriété le bois de feu et le bois de construction, mais il leur est interdit d'en vendre.

Les soins les plus attentifs seront donnés à la terre, aux vignes et aux oliviers, sous peine d'amendes, qui seront appliquées par les préfets urbains. Si ceux-ci négligent de remplir leur devoir, ils seront responsables de leur négligence.

Quand on voit cette attention extrême apportée à tous les détails de l'exploitation du sol, on comprend la prospérité extraordinaire dont ont joui des villes comme Sybaris, Tarente, Héraclée bien des siècles avant notre ère, et qu'elles n'ont plus jamais recouvrée depuis. Les merveilleux temples de Pestum ou ceux d'Agrigente, en Sicile, peuvent encore nous donner une idée de cette merveilleuse civilisation.

Abordons maintenant, avec M. Bertagnolli, l'étude de l'agriculture à Rome même. D'après notre auteur, elle a passé par trois phases successives. D'abord, la période des céréales, puis celles de l'olivier et de la vigne, enfin, celle du pâturage et du bétail.

Au début, quand Rome ne possédait encore que le territoire avoisinant, il fallait bien se procurer tout d'abord l'aliment essentiel, le blé. La campagne romaine y était donc consacrée. On avait beaucoup de moutons, dont la laine était indispensable pour le vêtement, mais les bêtes à cornes étaient relativement rares. Ainsi, nous voyons dans la loi *Alterna Tarpeja*, de l'an 300 après la fondation de la ville, qu'un bœuf était estimé valoir trente moutons. Déjà alors, le fumier était recueilli avec soin et mis sous la protection des divinités spéciales ¹.

Numa nomma des inspecteurs qui visitaient les campagnes pour récompenser les agriculteurs soigneux et réprimander les négligents. Le censeur frappait d'un blâme public ceux qui cultivaient mal ². Les concours de fermes, qu'on s'efforce d'organiser aujourd'hui, existaient donc déjà en ces temps reculés. La nécessité de cultiver d'abord des céréales était si bien comprise qu'une loi ancienne défendait de convertir des terres arables en prairies, ainsi que cela résulte du passage suivant de Varron : « *Propter avaritiam, contra leges, ex segetibus fecit prata.* »

Il semble, d'après un fragment d'Ulpien (III, *De censib.*), que Servius Tullius aurait institué un véritable cadastre. Chaque propriétaire était tenu de faire connaître l'étendue de son fonds, ses limites, le genre de culture auquel il était affecté, l'étendue du bois, des vignes, des prés, et le produit durant les dernières années. N'est-ce pas là exactement notre recensement agricole?

Les auteurs anciens, Valère Maxime, Pline, Columelle,

¹ Saturne était appelé *Stercutus*, parce qu'il avait enseigné aux hommes l'usage du fumier (Macrob. in *Saturn.*, I, 7). Le dieu Pico était nommé *Sterquilinus* et *Stercuti filius* (Serv. in *Verg. An.*, X, 70). Le fumier était mis sous la protection du dieu Faune, que Pline appelle *Stercuti pater* (XVII, 9), et Servius (L. c. IX, 4), *Pilumnus Stercutius*. Quand Romulus interdit le culte des divinités étrangères, il fit une exception pour le dieu Faune, à qui deux temples furent érigés, l'un sur le Célius, l'autre dans l'île du Tibre.

² Plut. in *Numa.* — Dyon, II, 76. — Pline dit (VIII, 3) : « *Agrum male colere censorium probrum judicabatur.* »

Varron, Caton, sont unanimes à louer l'agriculture de cette époque primitive. Le territoire, disent-ils, était divisé en petites propriétés, que des hommes libres, des consuls, des dictateurs cultivaient eux-mêmes avec le plus grand soin. « Ut fecerunt, dit Varron (I, 18), ii antiquissimi agricolæ in sarriendo iterum et tertio. »

Dans la période suivante, qui commence déjà avant Caton, la culture des céréales est abandonnée dans le Latium. On demande le blé à la Campanie, puis à la Sicile. La grande propriété s'étend ; elle dévore les petits propriétaires. La terre arable est convertie en pâturages où errent des troupeaux gardés par des esclaves. Cependant sur les collines se développe la culture des vignes et des oliviers.

Caton ne parle presque plus de la culture du blé. Il est curieux de voir dans quel ordre il range les différentes cultures sous le rapport de leur productivité.

D'abord, dit-il, les vignobles, s'ils donnent beaucoup de vin ; secondement, un jardin potager irrigué ; troisièmement, les osiers ; quatrièmement, les oliviers ; cinquièmement, les prairies ; sixièmement, le froment ; septièmement, le bois taillis ; huitièmement, le petit bois ; neuvièmement, les forêts à glands. (*De re rustica*, I.)

Aujourd'hui, chez nous, les oseraies donnent un grand profit, et on les multiplie de divers côtés, mais c'est pour en faire des paniers ; chez les Romains, c'était pour attacher les vignes aux ormeaux.

Columelle raconte que quelqu'un ayant demandé à Caton comment on peut s'enrichir en cultivant, il répondit : *Si bene pasceret* « s'il tire bon parti de ses prés ». Et en second lieu ? — *Si mediocriter pasceret* « s'il en tire un parti médiocre ».

D'après Cicéron, le censeur aurait même ajouté : *Si quis vel male pasceret* « il s'enrichira encore, quoiqu'il tire un mauvais parti de ses prés ».

Caton recommande sans cesse d'avoir soin des bœufs. « Nihil est quod magis expediat quam boves bene curare. »
Boves maxima diligentia curatos. »

Il conseille aussi de donner aux animaux une paille abondante, afin de faire beaucoup de fumier, « sterquilinum quam magnum stude ut habeas ». On connaissait l'usage de faire parquer les moutons sur les terres à ensemer, afin de les fumer sur place. « Ubi sementim factururus eris, ibi oves delectato. » (*De re rust.*, 30.)

La terre était généralement cultivée par le propriétaire, au moyen d'esclaves. Cependant, le colonat partiaire et même la location à prix d'argent n'étaient pas inconnus. Les tenanciers obtenaient des conditions beaucoup plus favorables que de nos jours, probablement parce qu'ils étaient peu nombreux. Tandis que, dans le métayage, le tenancier est forcé maintenant d'abandonner au propriétaire la moitié des fruits, il ne donnait alors que la neuvième, la huitième et, au plus, la sixième partie du froment, le cinquième de l'orge et des fèves, et le croît du bétail lui appartenait en entier.

Dans la troisième période, nous voyons triompher définitivement les *latifundia* et le régime pastoral. Les efforts du tribun Licinius Stolon et des Gracches, pour arrêter le progrès de la grande propriété, furent vains. Leurs lois agraires interdisaient de posséder plus de cinq cents jugera de terres et plus de cent têtes de gros bétail, ou plus de cinq cents têtes de petit bétail; mais quoique votées par le peuple, elles furent bientôt éludées et mises en oubli. Comme on distribuait gratuitement au peuple de Rome du blé, il tomba à vil prix. La culture en devint impossible. Les petits propriétaires étaient ruinés par la guerre et les cultivateurs, par la concurrence des distributions gratuites. Tite-Live rapporte que peu d'années avant les Gracches, une députation des cités latines était venue représenter au Sénat que les gens de la campagne la quittaient en foule, pour se fixer à Rome, et que si cela devait continuer, bientôt il ne resterait plus personne pour cultiver les champs. Cicéron estime que, de son temps, il n'y avait que deux mille propriétaires à Rome¹.

¹ Non esse in Civitate duo millia qui rem haberent. (*De offic.*, II, 21.)

La vigne, qui demande beaucoup de travail, fut bientôt moins cultivée. Varron dit que, de son temps, elle ne paie déjà plus ses frais, et Columelle pense qu'il ne faut la conserver que là où elle produit trois cullei par *juger* ou soixante-quatorze hectolitres par hectare. On voit ainsi que même la petite culture, réfugiée sur les collines, disparaît peu à peu.

L'Italie prend alors cet aspect que présente encore de nos jours la campagne romaine et qui fait penser aux pampas de la Plata.

Je m'étonne que M. Bertagnolli, se séparant en cela de tous les auteurs anciens, approuve l'extension des *latifundia*. Il se place, dit-il, au point de vue du produit net, qui est la chose principale en économie politique. « Il importe peu à l'économiste, ajoute-t-il, que l'agriculture se pratique en petits ou en grands corps de ferme, par le faire valoir direct ou par la location, par le travail des hommes libres ou par celui des esclaves ; ce qu'il s'agit de voir, c'est si elle donne un grand revenu. »

A mon avis, telle ne doit pas être la manière de voir de l'économiste, et, en second lieu, l'avantage attribué à la grande propriété et à la grande culture n'existe pas. L'économie politique cherche quelles sont les lois et les institutions qui procurent le plus de bien-être au plus grand nombre possible d'hommes, en proportion de leur travail. Elle a donc à s'inquiéter de la répartition autant que de la production de la richesse. Vous démontreriez que le travail des esclaves sur les *latifundia* rapportait plus de produit net et de revenu que les soins donnés à leurs petits domaines par les hommes libres des premiers temps de la République romaine : je n'en condamnerais pas moins les *latifundia*, parce que le but n'est pas d'accumuler des richesses aux mains des Lucullus, mais de permettre aux hommes d'acquérir l'aisance et le bonheur par leur diligence. Un canton alpestre de la Suisse est acheté tout entier par un lord anglais. Il expulse les habitants, il détruit les maisons et il convertit le pays en un vaste pâturage, où s'engraissent de superbes troupeaux. Je suppose que le produit net soit augmenté, parce que les frais d'exploitation

sont presque nuls. L'économiste applaudira-t-il à cette transformation? Nullement, car la terre n'est pas faite pour enrichir quelques Trimalcions, mais pour procurer à d'honnêtes familles de cultivateurs le moyen de vivre par leur travail.

Adam Smith ne cesse de répéter que, pour une nation, l'important est le produit brut, parce que c'est sur la masse totale des choses produites qu'elle vit. Le système de M. Bertagnolli est condamné par les résultats auxquels il a abouti, car c'est l'extension des *latifundia* et de l'esclavage qui, dépeuplant l'empire, en a amené l'irréremédiable décadence.

Aujourd'hui même, dans toute l'Europe, sauf en Angleterre, les *latifundia* donnent moins de produit brut et même moins de revenu que la petite propriété. Comparez, en Italie, la Toscane aux Calabres et à la Sicile, dont la situation a été si admirablement décrite par MM. Franchetti et Sonnino; en Belgique, la Flandre au Condroz; en France, le Nord au Centre; en Prusse, les provinces de l'Ouest à celles de l'Est; en Espagne, la région de Valence aux plateaux de la Castille et de l'Estramadure; en Portugal, l'Alemtejo aux provinces du Nord; partout vous trouverez que là où dominent les *latifundia*, il y a moins de capital employé à la culture, moins de routes, moins de bétail, moins d'engrais, moins de produit brut, même moins de revenu et une moindre valeur de la propriété, en un mot, moins de richesse.

Le partisan le plus décidé de la grande propriété, Arthur Young, n'a-t-il pas dit: « La propriété produit des merveilles. Donnez à un petit propriétaire un rocher nu, et il en fera un jardin »? J'ai montré ici même, dans mes *Lettres d'Italie*, comment ce mot si juste de Young était admirablement réalisé dans l'île de Capri.

Il est évident que le petit propriétaire travaillera sa terre avec infiniment plus de soins que le salarié, et surtout que l'esclave. Il y mettra plus de capital aussi et, ainsi, la culture deviendra intensive et donnera d'abondants fruits. Grâce à l'association, l'emploi des machines les plus puissantes ne lui sera même pas interdit.

Dans nos villages flamands, le battage se fait à la vapeur.

Un entrepreneur achète une batteuse-locomobile et va de ferme en ferme battre les grains à autant par hectolitre. Je suis convaincu que si M. Bertagnolli voulait reprendre l'examen de cette question avec le soin qu'il a mis à étudier celle du métayage, il cesserait d'admirer les heureux effets du *latifundia*.

Pour satisfaire aux besoins croissants du luxe, la fabrication du vin fit des progrès. On se rappelle avec quel enthousiasme Horace chante le Cécube et le Falerne. Les vins fins furent mis dans des bouteilles, scellées avec de la cire. Sur le col était inscrit le nom des consuls sous l'administration desquels le vin avait été récolté. On savait déjà que la chaleur remplaçait les années pour améliorer ces nectars. Aussi exposait-on les bouteilles à l'action de la fumée. « *Vinum celerius fumo maturescit,* » dit Columelle (I, 6). Voilà le système Haeck et Pasteur déjà appliqué.

Dans le Midi, le vin ordinaire se conservait dans de grandes amphores, comme cela se voit encore aujourd'hui à Brindisi, par exemple, où on le puise au moyen de spatules, exactement comme à Pompéi. Mais, dans le Nord, les tonneaux de bois cerclés étaient déjà employés, ainsi qu'on le voit dans Strabon (V) et dans Pline (XIV, 21).

La culture du blé avait disparu ; mais sous les murs de Rome et sur les collines du Latium s'étaient établies des villas, qui fournissaient à la table des riches des légumes, des fruits, de la volaille et des fleurs. Tout était organisé pour satisfaire les caprices du divitisme. Enrichi des dépouilles de l'univers, il payait des prix énormes pour sa table. Le commerce des fleurs, apportées fraîches, chaque matin, sur les marchés de Rome, donnait de grands profits¹. On mettait les plus grands soins à améliorer tous les genres de fruits : Pline (XV) énumère trois espèces de pêches, onze de prunes, vingt-neuf de pommes, huit de châtaignes, vingt-neuf de figues, un très grand nombre de poires. Le même

¹ « *Itaque sub urbe colere hortos late expedit sic violaria ac rosaria.* » Varr. I., 13.

auteur assure que certains arbres produisaient un revenu équivalent à 300 francs de notre monnaie.

Les œufs étaient extrêmement recherchés ; on en servait à tous les repas et sous toutes les formes. Varron rapporte qu'une de ses tantes obtenait des œufs de son poulailler, dans la Sabine, plus de revenu que d'une ferme de deux cents jugera (cinquante hectares). Une centaine de paons produisaient, d'après Varron (III, 6), cent mille sesterces par an. L'élève du pigeon était également très profitable. Un couple de bonne race se vendait jusque quatre cents deniers (Varr. III, 7). Les piscines où l'on élevait des poissons donnaient des revenus prodigieux. Varron en cite une qui vendait chaque année pour quatre millions de sesterces. Elle fournit en une fois à Cesar deux mille murènes.

Ces quelques traits achèvent le tableau : tout pour l'opulence oisive, rien pour le travail libre. La Sicile et l'Afrique se dépeuplaient, parce qu'elles devaient envoyer leur blé à Rome pour y nourrir la populace. Le prolétariat dévorait, sans rien faire, la substance des cultivateurs de la province. Première forme de la spoliation. Les riches et les puissants se partageaient les pays conquis, c'est-à-dire successivement le monde connu, pour les administrer, ce qui signifiait les dépouiller. Ces tributs prélevés sur le travail de l'univers étaient gaspillés dans les insanités du luxe à Rome : seconde forme de la spoliation, la pire de toutes, parce qu'en ruinant les volés, elle corrompait les voleurs.

La domination romaine, sous les bons empereurs, apporta au monde quelques bienfaits, l'ordre, la paix et, par suite, le commerce et la facilité des échanges dans toute l'étendue de l'Empire : mais d'autre part, le régime économique et les conséquences funestes de la centralisation minèrent peu à peu les forces productives des populations. Rien qu'en Italie, que de villes florissantes ruinées, disparues en Etrurie, dans la Sabine, dans tout le midi et en Sicile ! Ces nombreuses populations d'hommes libres qui avaient si vaillamment lutté contre les armes romaines, qu'en restait-il, au commencement de l'Empire ?

La littérature latine a cet avantage qu'elle nous offre quatre auteurs qui se sont spécialement occupés des choses de l'agriculture à des époques différentes : Caton, cent cinquante ans avant Jésus-Christ; Varron, qui écrivait sous Auguste; Columelle, qui est un peu postérieur, et enfin Palladius, qui, au IV^e siècle, résume et complète les travaux de ses devanciers. On peut y ajouter Virgile, pour ses *Géorgiques*, et Pline, pour les nombreuses indications qu'il renferme.

J'emprunte à un excellent article¹ de M. Macbryde, professeur d'agriculture à l'université de Knoxville, Tennessee, États-Unis, quelques citations qui prouvent que nous avons cru inventer bien des choses qui étaient déjà connues des anciens.

Le drainage au moyen de tuyaux paraît une amélioration moderne. Cependant, les Romains y avaient déjà recours. Ils connaissaient le drainage au moyen de faisceaux de branches, mis au fond de fossés recouverts, comme le faisaient les Flamands et, plus tard, les Anglais, instruits par les émigrés de la Flandre; mais, de plus, ils drainaient avec des cailloux et des tuiles. (Voyez Columelle, livre II, chap. II, et Pline, livre XVIII, chap. 6².)

L'emploi du navet comme plante fourragère apportée en Angleterre par lord Townshend, à l'exemple de notre pays de Waes, était déjà en usage chez les Gaulois, comme le prouve un passage très curieux de Columelle, livr. II, ch. 10 : « Les navets sont extrêmement utiles, parce qu'ils produisent

¹ *Journal of the American agricultural Association*. Oct. 1881. Je suis frappé de la supériorité de cette revue américaine sur celles du même genre publiées en Europe. Papier, impression, illustrations, importance des articles, élévation des idées et des sujets, tout y est d'un ordre plus élevé. L'Europe sera bientôt dépassée sous tous les rapports. Faut-il s'en étonner, quand on songe à tous les sacrifices que fait l'Amérique pour répandre l'instruction ?

² Humidiorem agrum fossis concidi atque siccari utilissimum est fossas autem cretosis locis apertas relinqui, in solutiore terra sæpibus firmari, ne procidant, aut imbricibus, aut supinis lateribus procumbere quasdam occæcari et in alias dirigi majores patientioresque et si sit occasio, silice vel glarea sterniora autem earum binis utrimque lapidibus statuminari et alio superintegi. (Plin. XVIII, 6.)

beaucoup et parce qu'ils servent de nourriture, non seulement aux hommes, mais aux bœufs, principalement en Gaule, où le bétail est nourri de cette plante durant l'hiver ¹.

Croirait-on que les Gaulois connussent déjà la faucheuse mécanique, cette invention toute récente de l'art agricole? C'est cependant ce qui résulte d'un passage de Pline expliqué très longuement par un autre passage de Palladius écrit trois cents ans plus tard². Cette faucheuse était une sorte de grand bac monté sur deux roues et armé de dents, qu'un bœuf poussait devant lui et dans lequel tombaient les épis coupés.

Je ne m'arrêterai pas à analyser les chapitres que M. Bertagnolli consacre à faire l'histoire de l'agriculture en Italie durant le moyen âge. Ils offrent encore un grand intérêt, mais ils sont moins complets que les premiers. Je crois cependant devoir signaler un travail très curieux et très long auquel s'est livré l'auteur. D'où vient le maïs? Quand a-t-il été introduit en Europe? On répète sans cesse que nous devons cette céréale à l'Amérique. Elle n'aurait donc pu être cultivée en Europe qu'au xv^e siècle au plus tôt. Tout d'abord, le maïs est appelé en Italie *grano turco*, ce qui semble indiquer une origine asiatique. En outre, il résulte d'une ancienne chronique que le *grano turco* aurait été apporté dans le marquisat d'Incisa par le marquis Jacopo d'Incisa, en 1204, et par un certain Antoniello Molinari, revenu du siège de Constantinople. Mais il y a plus: M. Bertagnolli a parcouru un grand nombre de chroniques du moyen âge, et il a noté plus de cent passages où il en est question, bien longtemps avant la découverte de l'Amérique: en 1259 à Modène, en 1374 à Ferrare, en 1277 à Parme, en 1317 à Reggio, en 1300 dans différentes localités

¹ Magis tamen utilia rapa sunt, quia et majore incremento proveniunt et non hominem solum, verum etiam boves pascunt, præcipue in Gallia, ubi hibernia cibaria prædictis pecudibus id olus præbet. (Colum. II, 10.)

² Messis ipsius ratio varia. Galliarum latifundiis valli pragrandes dentibus in margine infestis duabus rotis per segetem impelluntur, jumento in contrarium juncto. Ita dereptæ in vallum cadunt spicæ. (Pline, XVIII, C. 30. — Voyez aussi Palladius, VII, 2.)

du Piémont. Muratori a même imprimé un contrat de colonat partiaire, en date de l'an 813, où il est question de la *melica*, qui est, semble-t-il, le maïs. Pline parle d'une céréale d'une fertilité prodigieuse récemment importée des Indes et dont la description répond parfaitement aux caractères du maïs¹, sauf la couleur du grain.

M. Bertagnolli prouve aussi que le riz n'a pas été introduit en Italie par les Espagnols, comme on le dit souvent. Il est dû aux Arabes de l'Égypte, d'où il a passé en Sicile. Il en est déjà fait mention au XIII^e siècle. Voilà donc deux questions très intéressantes qui semblent définitivement éclaircies.

Le livre de M. Bertagnolli pourra servir d'introduction à l'enquête agricole qui se poursuit en ce moment en Italie. Les fascicules, si remplis de documents précieux, que le gouvernement publie, formeront un monument digne du bureau de statistique qui fait tant d'honneur à l'Italie. Cependant, quand toutes ces monographies auront paru, il faudra qu'une plume magistrale en résume les enseignements; nul n'est mieux préparé à le faire que le président même de la commission d'enquête, le sénateur Jacini. Espérons qu'il ne reculera pas devant la tâche que tout son passé lui impose.

ÉMILE DE LAVELEYE.

¹ Miliun intra hos decem annos ex India in Italiam invecum est, nigrum colore, arundineum culmo; adolescit ad pedes altitudine septem, prægrandibus culmus; lobas vocant; omnium frugum fertilissimum. Ex uno grano terni sextarii gignuntur. Seri debet in humidis. (Pline, H. N., XVIII, 10.)

